

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **5 juillet 2021**, à 19h30, **par visioconférence**, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Gilles Breton et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle
Siège #3 - Mélanie Asselin
Siège #5 - Louise Aubé

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Jérôme Carrier
Siège #4 - Tonia Despont
Siège #6 - Marie-Josée Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Breton, maire. Est aussi présent Monsieur Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En raison d'un problème technique lié au système informatique, la séance du 5 juillet 2021 n'a pas pu être enregistrée en vidéo.

2021-07
126

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Louise Aubé
Appuyé par Mme Mélanie Asselin

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2021
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Adoption des dépenses de juin 2021
 - 5.2 - Renouvellement de l'assurance de la Municipalité avec MMQ
 - 5.3 - Autorisation de signature pour l'achat du garage Latouche
 - 5.4 - Mandat à Morency, Société d'avocats relativement au traitement d'une demande d'accès à l'information datée du 15 juin 2021
 - 5.5 - Confirmation de financement-Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
 - 5.6 - Dons et commandites
- 6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 6.1 - Dépôt des permis et certificats de juin 2021
 - 6.2 - Demande PIIA-153 rue Principale
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 7.1 - Bilan mensuel des activités en lien avec l'eau potable et les eaux usées
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Rapport d'activité du DSSI pour le mois de juin 2021
- 9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
- 10 - LOISIRS-TOURISME
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Procédure Avis de démolition.

11.2 - RÈGLEMENT NUMÉRO 283-21: Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.1 - Secrétaire-trésorier adjoint et adjoint administratif: Embauche

12.2 - Contremaitre des travaux publics: Embauche

13 - CORRESPONDANCE

13.1 - Désignation de deux représentants pour la rencontre annuelle de l'entente intermunicipale des sports de glace à l'aréna de Saint-Charles

13.2 - Demande d'achat d'une partie du terrain municipal à côté du 27 rue Père Gonthier

13.3 - Demande d'appui de la municipalité de Saint-Nérée pour l'amendement Q-2.r.22

13.4 - Demande d'appui pour la motion M-84 et le projet de loi C-313

13.5 - Correspondance des riverains au Lac aux Canards: CEPLAC

13.6 - Correspondance de M. Picard

14 - VARIA

14.1 - Demande d'achat de pompe pour les résidents de la rue Duchaine

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2021

2021-07
127

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle

Appuyé par Mme Mélanie Asselin

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Question 1 de M. Laval Bérubé

Pour quelle raison le conseil municipal mandate Morency avocat pour répondre à la demande d'accès à l'information de M. Laval Bérubé ????

Réponse du conseil municipal

Depuis plusieurs années, M. Bérubé fait des demandes d'accès à l'information toujours pour le même dossier en lien avec M. Robert Maguire. Malgré les réponses transmises par les anciens directeurs généraux et le conseil municipal à M. Bérubé, ce dernier continue de faire les mêmes demandes. Le conseil municipal juge que ces demandes incessantes nuisent au bon fonctionnement de l'administration municipale et à des impacts sur les employés municipaux. En ce sens, le conseil municipal veut mandater une firme d'avocat afin d'aider l'administration municipale à répondre à ces multiples de demandes.

5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

5.1 - Adoption des dépenses de juin 2021

2021-07
128

Il est proposé par Mme Louise Aubé

Appuyé par Mme Guylaine Larochelle

Et résolu d'accepter les dépenses de juin 2021 payées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 618 306.76\$. Je soussigné, Johnny Louis Jean, secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité a,

dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.2 - Renouvellement de l'assurance de la Municipalité avec MMQ

Par rapport à l'exercice financier 2020 de MMQ, une ristourne de 1205.00 \$ sera versée à la Municipalité de Saint-Raphaël.

La Municipalité renouvelle son assurance pour 2021-2022 avec MMQ.

**2021-07
129**

5.3 - Autorisation de signature pour l'achat du garage Latouche

ATTENDU la résolution 2021-05-85 autorisant explicitement Me Edwin John Sullivan, ancien directeur général et secrétaire-trésorier, à signer devant le notaire pour et au nom de la municipalité de Saint-Raphaël, l'acte de vente concernant l'achat du garage Guy Latouche;

ATTENDU la résolution 2021-05-91 faisant état de la fin du contrat de travail Me Edwin John Sullivan à la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité a jusqu'au 15 juillet 2021 pour signer l'acte de vente devant le notaire;

ATTENDU la résolution 2021-05-94 nommant M. Johnny Louis Jean comme le nouveau directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Mme Louise Aubé
Appuyé par Mme Mélanie Asselin

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier en fonction, ainsi que le maire, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Raphaël, l'acte de vente concernant l'achat du garage Guy Latouche qui est situé sur les lots 3 692 869 et 3 692 862 du cadastre de Québec dont l'adresse civique est le 483 route 281 à Saint-Raphaël. Dans le cas où le maire est absent, l'acte de vente peut également signer par le maire suppléant ou la mairesse suppléante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2021-07
130**

5.4 - Mandat à Morency, Société d'avocats relativement au traitement d'une demande d'accès à l'information datée du 15 juin 2021

ATTENDU que la Municipalité a reçu une demande d'accès à l'information datée du 15 juin 2021;

ATTENDU que cette demande d'accès à l'information a déjà été formulée par le même citoyen par le passé;

ATTENDU qu'une audition a déjà eu lieu en lien avec une demande d'accès tout à fait similaire;

ATTENDU que cette demande d'accès est manifestement abusive, répétitive et systématique;

ATTENDU qu'il y a lieu d'entreprendre un recours à la CAI en vertu de l'article 137.1 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ c A-2.1);

ATTENDU que la Municipalité est déjà représentée par Morency, Société d'avocats dans d'autres dossiers liés avec M. Laval Bérubé;

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle
Appuyé par Mme Mélanie Asselin

ET RÉSOLU :

QUE Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. soit mandatée par la Municipalité aux fins d'entreprendre une demande en vertu de l'article 137.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ c A-2.1) relativement à la demande d'accès formulée le 15 juin 2021 et de faire les représentations nécessaires en ce sens auprès de la CAI.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.5 - Confirmation de financement-Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

Dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), le gouvernement a confirmé un montant maximal de 125 001 \$ est disponible pour la municipalité de Saint-Raphaël.

5.6 - Dons et commandites

Aucune demande reçue

6 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1 - Dépôt des permis et certificats de juin 2021

Vingt-sept (27) permis et autorisations ont été émis au cours du mois de juin dont deux (2) permis d'abattage d'arbres, quatre (4) d'additions de bâtiments, un (1) d'agrandissement, deux (2) constructions, deux (2) certificats d'autorisation de démolition, une (1) dérogation mineure, onze (11) rénovations, deux (2) certificats d'autorisation piscine et deux (2) d'installations septiques.

6.2 - Demande PIIA-153 rue Principale

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire de l'immeuble sis au 153, rue Principale (Lot 3 885 924);

CONSIDÉRANT QUE cette demande concerne le changement d'une porte sur le mur arrière de 65 x 38 pouces par une porte plus grande et standard de 80 x 34 pouces afin de rendre l'immeuble plus sécuritaire en cas où il y a une évacuation à faire pour l'incendie;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement numéro 2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël, une approbation le requérant désire installer une porte plus grande pour une raison de sécurité, c'est-à-dire une évacuation rapide en cas d'incendie;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 2.3.4 du règlement 2017-185, les membres du comité consultatif d'urbanisme analysent la demande et recommandent au conseil municipal de l'accepter telle que déposée;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Louise Aubé
Appuyé par Mme Guylaine Larochelle

Et résolu par le conseil municipal d'accepter la demande telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7.1 - Bilan mensuel des activités en lien avec l'eau potable et les eaux usées

Le bilan des activités en lien l'eau potable et les eaux usées

2021-07
131

Eau potable

- Un avis de restriction d'eau potable a été mis en place du 12 au 16 juin.
- Le réservoir a été nettoyé et remis en fonction.
- Travaux de remplacement d'une pompe submersible au puits 4.

Eaux usées

- Inspection et entretien annuel des 3 pompes des postes de pompage des eaux usées par un électromécanicien d'Aquatech.
- Un rapport d'inspection portant sur la sécurité lors des opérations du poste de pompage #1 (cote du moulin) a été rédigé suite à son intervention.
- Mesure et échantillonnage des boues par SIMO
- Travaux de remplacement de la conduite d'arrivée d'air de la ligne 2 de l'étang 2.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Rapport d'activité du DSSI pour le mois de juin 2021

Dépôt du rapport mensuel des activités pour le mois de juin

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - LÉGISLATION

11.1 - Procédure Avis de démolition.

La Municipalité a jusqu'au 1er avril 2023 pour adopter un règlement de démolition. Il y a présentement une mesure transitoire où toute municipalité doit, au moins 90 jours avant la délivrance d'un permis ou d'un certificat d'autorisation relatif à la démolition d'un immeuble construit avant 1940, notifier à la ministre de la Culture et des Communications un avis de son intention.

11.2 - RÈGLEMENT NUMÉRO 283-21: Règlement de contrôle intérimaire (RCI)

Règlement de contrôle intérimaire (RCI) ayant pour effet d'arrimer le schéma d'aménagement et de développement révisé avec la décision de la CPTAQ au dossier 380986 et d'abroger les RCI numéro 188-08 et 226-13.

Aucun nouveau îlot déstructuré sur le territoire de la municipalité de Saint-Raphaël.

Ce règlement de contrôle intérimaire a la préséance sur les règlements municipaux.

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.1 - Secrétaire-trésorier adjoint et adjoint administratif: Embauche

ATTENDU que la municipalité de Saint-Raphaël a fait un appel de candidatures pour le poste secrétaire-trésorier et adjointe administrative;

ATTENDU que le comité de sélection a reçu et analysé l'ensemble des candidatures;

ATTENDU que le comité de sélection recommande l'embauche de Mme Corinne Plante pour occuper ce poste;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle
Appuyé par Mme Louise Aubé

2021-07
132

Et résolu d'embaucher Mme Corinne Plante au poste de secrétaire-trésorier adjointe et adjointe administrative à compter du 6 juillet 2021 avec une période probatoire de six mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-07
133

12.2 - Contremaitre des travaux publics: Embauche

ATTENDU que la municipalité de Saint-Raphaël a fait un appel de candidatures pour le poste de Contremaitre des travaux publics ;

ATTENDU que le comité de sélection a reçu et analysé l'ensemble des candidatures;

ATTENDU que le comité de sélection recommande l'embauche de M. Daniel Marquis pour occuper ce poste;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle
Appuyé par Mme Mélanie Asselin

Et résolu d'embaucher M. Daniel Marquis pour occuper le poste de contremaitre des travaux publics à compter du 12 juillet 2021 avec une période probatoire de six mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - CORRESPONDANCE

2021-07
134

13.1 - Désignation de deux représentants pour la rencontre annuelle de l'entente intermunicipale des sports de glace à l'aréna de Saint-Charles

ATTENDU que l'entente intermunicipale signée le 30 avril 2019 par les représentants de la Municipalité de Saint-Raphaël arrive à l'échéance;

ATTENDU qu'afin de renouveler cette entente, la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse convoque les municipalités signataires de l'entente intermunicipale à une rencontre annuelle;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5 de l'entente intermunicipale signée, la municipalité de Saint-Raphaël doit désigner deux représentants pour participer à la rencontre annuelle;

ATTENDU que cette rencontre annuelle aura pour but de définir les modalités de partage du financement et les modalités de paiement;

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle
Appuyé par Mme Louise Aubé

ET RÉSOLU :

De désigner le Maire, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier en fonction, à participer à la rencontre intermunicipale. Dans le cas où le maire est absent, le maire suppléant ou la mairesse suppléante peut également participer à la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-07
135

13.2 - Demande d'achat d'une partie du terrain municipal à côté du 27 rue Père Gonthier

Afin de donner du temps aux membres du conseil municipal pour analyser et traiter la demande, le conseil décide de reporter ce point à la prochaine séance du conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13.3 - Demande d'appui de la municipalité de Saint-Nérée pour l'amendement Q-2.r.22

Afin de donner du temps aux membres du conseil municipal pour analyser et traiter la demande, le conseil décide de reporter ce point à la prochaine séance du conseil municipal.

2021-07
136

13.4 - Demande d'appui pour la motion M-84 et le projet de loi C-313

CONSIDÉRANT que le Député NPD en Colombie-Britannique, M. Peter Julian a adressé une correspondance à M. Gilles Breton, le maire de la Municipalité de Saint-Raphaël l'invitant à appuyer sa motion intitulée « la motion M-84 » est stipulé comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait immédiatement neutraliser toutes les formes de haine et toutes les formes de discrimination, de crimes motivés par la haine et d'incidents de haine, en :

a) collaborant avec les provinces, les territoires, les municipalités et les organismes communautaires pour mettre en place un système de signalement et de suivi des crimes motivés par la haine et des incidents de haine afin d'en assurer un suivi précis;

b) lançant une énergique campagne d'éducation publique à l'échelle du Canada, axée sur la compréhension et le changement de comportement, qui définirait clairement les comportements inacceptables et ferait connaître les terribles effets du racisme systémique et les graves conséquences des actes racistes et de la violence verbale, et qui encouragerait les Canadiens à défendre ceux qui en sont victimes;

c) veillant à ce que des services aux victimes complets soient offerts à toutes les victimes de crimes ou d'incidents de haine;

d) travaillant à éliminer toutes les images nuisibles et les stéréotypes présents dans les médias et au cinéma;

e) renforçant toutes les lois contre la haine et en présentant des amendements à la Loi canadienne sur les droits de la personne pour que les discours haineux ne restent plus impunis;

f) veillant à ce que tous les organismes et institutions du gouvernement fédéral fassent de la prévention de la discrimination et de la promotion de la diversité des principes directeurs de leur travail.

Et ainsi que la démarche pour la modification du Code criminel sous le nom du « projet de Loi C-313 »

En conséquence

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle
Appuyé par Mme Mélanie Asselin

ET RÉSOLU :

D'appuyer la motion M-84 et la démarche de M. Peter Julian, Député NPD en Colombie-Britannique, visant à modifier le Code criminel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-07
137

13.5 - Correspondance des riverains au Lac aux Canards: CEPLAC

Considérant que cette demande touche plusieurs problèmes en même temps, comme le stationnement dans le chemin, l'accès public à l'eau, le bon voisinage, la sécurité routière et la sécurité publique.

Il est proposé par Mme Louise Aubé
Appuyé par Mme Guylaine Larochelle

Et résolu de traiter et de répondre à la correspondance de CEPLAC lors de la

prochaine séance du conseil, soit le 2 août 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-07
138

13.6 - Correspondance de M. Picard

Considérant que la lettre de M. Picard parle de plusieurs dossiers et projets de la Municipalité, comme le mouvement de personnel, le dossier Clinique Médicale, le dossier La Rafale, dossier Avocats, le dossier du garage municipal et les questions qu'il avait posées lors de la séance du 6 avril 2021.

Considérant que ces questions demandent des réponses assez détaillées et élaborées.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle
Appuyé par Mme Mélanie Asselin

Et résolu de mandater le directeur général ou le maire à répondre par écrit à la correspondance de M. Armand Picard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14 - VARIA

Aucun sujet.

2021-07
139

14.1 - Demande d'achat de pompe pour les résidents de la rue Duchaine

Considérant que la Municipalité, par la résolution 2002-10-195, n'est pas responsable de l'entretien, ni de la réparation, ni du remplacement des pompes qui ont été achetées lors du projet pilote en 2002, 2003 et 2004;

Il est proposé par Mme Louise Aubé
Appuyé par Mme Guylaine Larochelle

Et résolu que la Municipalité n'achètera pas de nouvelle pompe pour le secteur de la rue Duchaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Question 2 de M. Laval Bérubé

Combien se chiffre le montant d'argent dépensé pour payer un avocat, par la direction municipale avec l'argent des contribuables, concernant le dossier de Mr Jérôme Carrier pour diffamation et atteinte à la réputation?

Réponse du conseil municipal

La réponse à cette question se trouve dans la lettre datée du 11 mai 2021 que l'ancien directeur général de la Municipalité avait envoyé à M. Bérubé.

2021-07
140

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Louise Aubé, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 21h02

Gilles Breton
Maire

Johnny Louis Jean
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilles Breton, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles Breton, maire